
Les réseaux de la réforme sociale à Genève autour des années 1900

Social Reform Networks in Geneva around 1900

Stéphanie Ginalski et Alix Heiniger



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/histoiresmesure/5315>
DOI : 10.4000/histoiresmesure.5315
ISSN : 1957-7745

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2016
Pagination : 85-121
ISBN : 978-2-7132-2521-5
ISSN : 0982-1783

Référence électronique

Stéphanie Ginalski et Alix Heiniger, « Les réseaux de la réforme sociale à Genève autour des années 1900 », *Histoire & mesure* [En ligne], XXXI-1 | 2016, mis en ligne le 30 juin 2018, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/histoiresmesure/5315> ; DOI : 10.4000/histoiresmesure.5315

Stéphanie GINALSKI et Alix HEINIGER*

Les réseaux de la réforme sociale à Genève autour des années 1900

Résumé. À travers le cas de la philanthropie genevoise au début du xx^e siècle, cet article revient sur le lien entre action bienfaitante et cohésion sociale. Fondée sur une source publiée en 1903, l'*Annuaire philanthropique genevois*, qui recense les œuvres charitables et leurs membres, l'analyse de réseau permet d'identifier de manière systématique les liens qui existent entre les institutions et les acteurs qui constituent le champ de la philanthropie et, partant, de restituer une vision globale du milieu réformateur genevois. Nous montrons que ce réseau s'articule autour d'une partie centrale et cohésive, qui lie entre elles des œuvres qui poursuivent des ambitions de réforme sociale similaires, caractérisées par une prise en charge individuelle. À l'inverse, la majorité des œuvres qui permettent aux individus de faire face collectivement aux risques sont isolées dans le réseau.

Mots-clés. philanthropie, prévoyance, réseaux, élites, Genève

Abstract. Social Reform Networks in Geneva around 1900. This article examines the relationship between philanthropic action and social cohesion by examining the case of Geneva at the beginning of the 20th century. Our research is based on a philanthropic directory published in 1903 which lists Geneva's charitable organizations and their members. Network analysis of this source allowed us to systematically identify the ties that existed between the different institutions and actors of the philanthropic sphere, thus making it possible to get a complete picture of Geneva's reformist circles. We show that this network was based around a central, cohesive core which tied together different organizations with similar ambitions for social reform based on individual advocacy. Conversely, most of the charities that allowed individuals to respond collectively to risks were isolated in the network.

Keywords. philanthropy, foresight, network, elites, Geneva

* Université de Lausanne, Faculté des sciences sociales et politiques, Institut d'études politiques, historiques et internationales, Quartier UNIL-Mouline, Bâtiment Géopolis, CH-1015 Lausanne.

E-mail : stephanie.ginalski@unil.ch et alix.heiniger.l@unil.ch

Nous remercions tout particulièrement Thomas David, qui est à l'origine de cette recherche et du matériel récolté à cette occasion, et à qui cet article doit donc beaucoup. Cette contribution s'insère dans un projet plus large issu d'une recherche financée par l'ANR française (projet Europhil) visant à comparer les milieux philanthropes de Londres, New York, Paris et Genève autour des années 1900, en partant de sources équivalentes et en employant des méthodes similaires. Merci à Christian Topalov, responsable du projet, de nous avoir offert l'occasion de présenter nos premiers résultats dans le cadre de son séminaire au Centre Maurice Halbwachs (CNRS-EHESS-ENS). Notre gratitude va également à nos collègues qui ont participé à la récolte des données de ce projet : Isabelle Paccaud, Sevan Pearson, Steven Piguet, Andrea Pilotti et Frédéric Rebmann. Enfin, merci à Claire Lemerrier pour ses précieux conseils sur une version antérieure du texte.

Cet article revient sur un des enjeux majeurs des travaux consacrés à la philanthropie : le lien entre action bienfaitrice et cohésion sociale. En effet, l'engagement philanthropique constitue une pratique sociale collective, soit parce qu'il relève d'une tradition familiale, soit parce qu'il réunit des acteurs qui réfléchissent ensemble à l'action qu'il convient de mener pour « réformer » la société. Nous revenons sur ces questions en identifiant les liens entre les philanthropes créés par des affiliations communes à des œuvres et le rapport entre ces connexions et les causes défendues. En d'autres termes, la cohésion sociale existe-elle dans des espaces qui défendent des projets similaires et, si tel est le cas, que peut-on dire des effets qu'elle produit sur l'action philanthropique ?

En outre, notre contribution vise à donner une vision d'ensemble du champ philanthropique genevois, alors que les connaissances dont nous disposons sont éparpillées et portent uniquement sur des formes d'intervention¹ ou des institutions spécifiques, comme la Société genevoise d'utilité publique². Le constat formulé en 1988 par Jean-François Pitteloud³, qui regrettait le peu d'attention accordée par les historiens à la philanthropie genevoise, reste ainsi d'actualité : il est d'autant plus surprenant que le Comité international de la Croix-Rouge, fondé à Genève en 1863 et qui a fortement contribué au renom international de la ville, tire son origine dans ce milieu. Notre contribution permet ainsi de combler cette lacune de l'historiographie.

1. Voir notamment M. RUCHAT, 1993, sur l'éducation correctionnelle ou V. LATHION, 2009, sur le combat en faveur de la conservation du dimanche comme lieu de repos universel.

2. J. DE SENARCLENS, 2003 ; *id.*, 1991. Cependant, ces contributions relèvent plus de l'histoire institutionnelle et s'apparentent à des publications jubilaires.

3. J.-F. PITTELOU, 1988, auteur d'une thèse sur l'éducation des adultes et la lecture en milieux populaires.

Ces deux apports, soit l'examen systématique des liens entre les œuvres et les philanthropes ainsi que la restitution d'une vision globale du milieu réformateur genevois, sont possibles grâce à la mise en œuvre de l'analyse de réseau. Si cet outil a déjà été utilisé par d'autres chercheurs pour appréhender les réseaux – féminins entre autres – de la réforme sociale⁴, il reste, malgré ses indéniables apports heuristiques, très peu exploité dans ce champ d'études. Notre démarche nous permet d'identifier des espaces de cohésion ou, au contraire, de discerner les éléments qui ne sont pas connectés aux autres, en faisant l'hypothèse qu'une bonne coordination des efforts, décelable dans les connexions créées entre les œuvres par leurs représentants communs, constitue un dispositif permettant de proposer des solutions à ce que ces acteurs identifient comme des « problèmes » de société. Quelles sont ces zones cohésives ? Témoignent-elles d'un dispositif cohérent sur le plan idéologique ? Les alliances entre philanthropes dépassent-elles les barrières communautaires fondées sur l'appartenance sociale ou religieuse ? Existe-t-il une division du travail en fonction des positions sociales ou du sexe des acteurs ? La philanthropie est souvent considérée comme une action mise en place par une élite. En examinant en détail les personnes recensées dans l'annuaire, nous constatons cependant que tous les philanthropes n'appartiennent pas à l'ancienne élite⁵. Ainsi, l'analyse de réseau permet notamment d'examiner les liens entre des acteurs issus de groupes sociaux différents.

Pour entreprendre cette analyse et proposer un cadre méthodologique élaboré à partir du cas genevois, nous disposons d'une source très riche, constituée en 1903, par un philanthrope issu de l'ancienne élite protestante de la cité qui entreprend la cinquième édition d'un volume consacré au recensement raisonné des associations et des institutions de bienfaisance du canton de Genève. Cet annuaire philanthropique est clairement le produit d'une tentative d'inventaire le plus exhaustif possible des œuvres genevoises afin de permettre aux donateurs d'orienter leurs « libéralités ». Il recense plus de 700 organisations et 810 philanthropes. À l'ampleur des objets, s'ajoute l'hétérogénéité à la fois des activités des organisations et des positions sociales de leurs animateurs. Elles poursuivent des buts différents, s'adressent à divers groupes et apportent probablement des réponses multiples pour les « questions sociales » qu'elles identifient aussi différemment en fonction de leurs moyens et des dispositions de leurs promoteurs. L'auteur de l'*Annuaire*

4. F. BATTAGLIOLA, 2006, a montré l'importance des réseaux de parentés et le rôle des femmes dans la formation et le fonctionnement des milieux réformateurs français ; N. ROSENTHAL *et al.*, 1985, ont analysé les affiliations des réformatrices new-yorkaises pour mesurer les connexions entre les organisations et ainsi montrer le rôle dominant des suffragistes et défenseuses des droits civils féminins.

5. T. DAVID *et al.*, 2016.

suggère lui-même que l'identité des acteurs serait un indicateur de la nature des œuvres : « [La présente édition de l'*Annuaire*] fait apprécier leur caractère, en indiquant le personnel qui les administre⁶. »

À première vue, le monde philanthropique genevois semble très éclaté. Nos résultats montrent cependant que ce monde recèle des lignes de force et des alliances : des connexions existent entre des philanthropes et des œuvres qui partagent une conception similaire de la bienfaisance. Après une première partie qui situe la philanthropie dans le cadre genevois de la Belle Époque et une deuxième partie qui présente la méthode et le corpus, nous adoptons un plan articulé autour d'une approche « centre-périphérie ». Dans la présentation générale du réseau, nous montrons que la philanthropie genevoise constitue un monde éclaté. Il existe cependant un espace cohésif restreint dans lequel sont liées des œuvres et des acteurs qui poursuivent des ambitions de réforme sociale similaires, caractérisées par une approche individuelle de la bienfaisance. Nous examinons ensuite les œuvres situées à la semi-périphérie du réseau, dont les liaisons s'expliquent souvent par une cause ou une identité confessionnelle commune. Enfin, nous montrons que la majorité des œuvres qui permettent aux individus de faire face collectivement aux risques (maladie, accident, décès, etc.) sont isolées dans le réseau : les acteurs qui préconisent une autre approche de la réforme ne disposent ainsi pas de liens avec leurs homologues.

1. Genève entre développements économiques, démographiques et philanthropiques

Comme d'autres villes européennes, Genève voit son paysage économique et social se transformer substantiellement dans la seconde moitié du XIX^e siècle. L'industrialisation s'accompagne de changements démographiques importants. Entre 1850 et 1900, la population genevoise passe de 64 149 à 132 609 habitants⁷. Cette augmentation est en grande partie due à l'émigration de travailleurs venus des contrées voisines, principalement de France et d'Allemagne, et des autres cantons de Suisse. En tant que Confédérés, ces derniers jouissent de droits politiques. Mais, à l'instar des ressortissants étrangers, ils n'ont pas droit à l'aide sociale genevoise. Par ailleurs, dans les rapports des organisations charitables, ils sont systématiquement pris en compte dans une catégorie différente des Genevois et des étrangers.

6. F. LOMBARD, 1903, p. v.

7. M. PIGUET, 2011.

Pendant la même période, l'équilibre confessionnel qui régnait dans la cité depuis la Réforme, conférant à Genève son surnom de la « Rome protestante », est renversé par l'arrivée de ces étrangers (Confédérés compris) donnant à la religion catholique une domination numérique dont elle ne jouit pas du point de vue institutionnel puisque l'Église principale soutenue par l'État reste l'Église nationale protestante.

Les nouveaux arrivants sont particulièrement vulnérables du point de vue économique. Souvent déracinés socialement, ils sont confrontés, en tant que travailleurs, aux aléas de l'embauche dans un système qui ne leur permet pas de compter sur un revenu constant. Par ailleurs, ils ne sont pas à l'abri de facteurs d'appauvrissement comme les accidents et la maladie. Enfin, les premières initiatives pour offrir un repos aux travailleurs âgés relèvent du privé et sont loin de se généraliser.

Pendant la même période, différents acteurs constatent un développement soutenu dans les activités philanthropiques⁸. En effet, les conséquences des changements économiques et sociaux sont comprises par une partie de la population comme des « problèmes » à résoudre. Ces personnes ont été identifiées par des acteurs contemporains comme étant des membres de l'élite de la cité. Par exemple, Paul Marin écrit en 1893 :

« Que le lecteur consulte la liste des comités qui administrent ces diverses œuvres, il y trouve les mêmes noms inscrits maintes fois au seuil des diverses institutions genevoises qui viennent au secours des vaincus du *struggle for life*. Ces noms appartiennent à l'élite genevoise qui s'évertue à maintenir à flot les finances du bureau de bienfaisance quand les versements de la milice charitable se ralentissent⁹. »

Cette élite genevoise a été étudiée par les historiens. Irène Herrmann a inventorié les députés du corps législatif genevois dans la première moitié du XIX^e siècle. Elle montre que 744 personnes issues de 407 familles se partagent les sièges du parlement. Elle en conclut que « la prééminence directe d'une cinquantaine de familles sur le parlement suggère l'existence d'une hiérarchisation socio-politique¹⁰ ». Au XVIII^e siècle, un nombre réduit de familles détient le pouvoir politique, parfois de père en fils. Elles ont principalement trois origines différentes. Certaines sont installées à Genève avant la Réforme, d'autres venues de la péninsule italienne ou de France sont arrivées durant le premier refuge protestant, puis pendant la seconde vague qui suit la révocation

8. Ce constat émane à la fois d'acteurs de l'époque et d'historiens contemporains : BUREAU CENTRAL DE BIENFAISANCE, 1905, p. 54 et 61 ; J.-F. PITTELOU, 1988, p. 311.

9. P. MARIN, 1893, p. 273.

10. I. HERRMANN, 2003, p. 26-27.

de l'édit de Nantes. Cette élite connaît une stabilité remarquable tout au long de l'époque moderne et jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Cette constance repose sur quelques éléments concrets de reproduction sociale. Le premier est la prédominance d'un nouveau type de magistrats, apparu au XVI^e siècle, lettrés ou juristes dont les rentes immobilières leur permettent de libérer le temps nécessaire à un engagement politique non rémunéré. Viennent ensuite l'hérité de fait des charges politiques, puisque le fils vient remplacer le père, et le fort taux d'intermariages qui renforce la cohésion sociale du groupe. Enfin, la conséquence de ces éléments est une stabilité des institutions politiques qui permet au système de se maintenir pendant plusieurs siècles¹¹. En partie investie dans la banque privée, cette élite connaît une aisance économique confortable qui garantit à certains de ses fils de vivre de leurs rentes à l'instar de l'éditeur de l'*Annuaire*, Frank Lombard.

Après l'épisode révolutionnaire en 1792 et une période d'intégration à la France napoléonienne, ces familles ont été capables de reprendre les rênes de la vie politique pendant la période qui a suivi la Restauration. En 1814, ce sont elles qui ont négocié l'entrée de la ville dans la Confédération et les aménagements territoriaux qu'elle nécessitait¹². Mais, au milieu du XIX^e siècle, l'élite genevoise perd son pouvoir politique. En effet, en 1846, une frange de la population appartenant à la bourgeoisie moyenne issue en partie de la Fabrique triomphe des anciennes familles dirigeantes sur le terrain politique. À partir de la Restauration, qui fait suite à la période française (1798-1814), de plus en plus de voix s'élèvent contre le régime censitaire et contre les privilèges économiques réservés à l'élite. En 1846, la révolution radicale entraîne la perte du pouvoir politique des familles qui dirigeaient la cité depuis la Réforme.

Olivier Perroux conteste l'idée qu'ayant perdu le pouvoir politique, ces familles aient également irrémédiablement perdu leur influence. Il considère le développement du secteur bancaire et le maintien de certains représentants de l'élite dans les institutions locales comme des indices de la persistance de leur pouvoir¹³. Dans le même sens, les activités philanthropiques pourraient constituer pour les membres de cette élite un moyen de garder une influence sur l'action publique. Cette élite se caractérise par l'observance de valeurs morales très fortes comme la tempérance, l'épargne, la rigueur, la retenue¹⁴, valeurs qu'elle tentera de transmettre aux classes populaires par le biais de la philanthropie. D'autres historiens ont montré comment l'engagement

11. G. FAVET, 1998.

12. I. HERRMANN, 2003.

13. O. PERROUX, 2003, p. 2.

14. J.-F. PITTELOUD, 1988, p. 321 ; O. PERROUX, 2003, p. 5.

philanthropique sert les stratégies sociales des élites leur permettant de se distinguer de nouveaux groupes, ou, au contraire, de les intégrer, ou encore de continuer à tenir un discours sur l'organisation de la société¹⁵. D'après eux, la philanthropie constituerait une pratique sociale importante des élites. Cependant, il s'avère que la bienfaisance n'est pas exclusivement de leur ressort et, partant, une analyse des connexions entre ces dernières et les autres acteurs impliqués dans la réforme sociale doit être prise en compte.

2. Méthode et source

L'Annuaire philanthropique de 1903

Notre corpus est construit à partir d'un annuaire philanthropique genevois publié en 1903 par Frank Lombard, membre de l'ancienne élite de la cité. L'édition de 1903 est la cinquième d'une série entreprise en 1875 par d'éminents philanthropes genevois : Gustave Moynier, fondateur de la Croix-Rouge, Gustave Rochette et Edmond Pictet. Dès ses premières éditions, l'*Annuaire* est soutenu par la Société genevoise d'utilité publique¹⁶, à laquelle appartiennent les éditeurs successifs. Des répertoires semblables sont publiés à Londres, Paris et New York à la même époque, témoignant d'un effort d'inventaire et de classement du milieu philanthropique qui n'est pas une exclusivité genevoise¹⁷. L'ouvrage recense 706 institutions¹⁸ et 810 personnes, occupant tous différentes fonctions au sein des premières. Son auteur le conçoit comme « un manuel des associations et institutions de bienfaisance et d'utilité générale de Genève, qui n'est pas une simple énumération ; il renferme des données principales sur les institutions de cet ordre¹⁹ ». Destiné à combler le déficit de publicité des œuvres philanthropiques, l'*Annuaire* constitue une sorte d'outil pour les philanthropes leur permettant d'orienter à la fois les sollicitateurs et leurs propres ressources financières vers l'œuvre adaptée. Il s'inscrit dans le courant réformateur du dernier tiers du XIX^e siècle, dont les promoteurs

15. T. ADAM, 2009.

16. L'*Annuaire* la définit ainsi : « S'occupe des intérêts généraux, des améliorations sociales, de l'éducation, du relèvement, de la prévention du vice et du désordre, des sujets d'utilité générale et du développement matériel et moral. » (F. LOMBARD, 1903, p. 13-14). Elle est conçue comme une société d'études dont les membres fondent régulièrement de nouvelles œuvres pour réaliser des objectifs formulés lors de ses séances.

17. S. BACIOCCHI *et al.*, 2014.

18. Notre comptage est un peu différent de celui de l'*Annuaire* car nous avons considéré certaines œuvres de manière indépendante alors que l'auteur les regroupe sous une même étiquette.

19. F. LOMBARD, 1903, p. v.

ambitionnent de transformer les pratiques de la philanthropie en rationalisant la prise en charge des usagers et en incluant aux secours des mesures de « relèvement²⁰ ». L'idée est d'appliquer ce qui est vu comme des « méthodes scientifiques », y compris vis-à-vis des donateurs, qu'on exhorte à soutenir les œuvres plutôt qu'à faire l'aumône à leur porte.

L'auteur de l'*Annuaire* poursuit clairement une ambition universaliste, embrassant des secteurs relativement vastes de la bienfaisance privée et publique. L'ouvrage recense des œuvres s'adressant à différents publics comme celui des enfants, des vieillards, des malades, des accidentés, des convalescents, des femmes en couches, des détenus libérés et des personnes soupçonnées de se livrer à l'abus de boissons alcooliques. Une partie des organisations recensées est vouée aux questions concernant la prévoyance, soit en tant que caisses de retraite ou en tant que société de secours mutuels en cas d'accident, de maladie ou de décès. Les œuvres appartenant aux Églises protestantes et catholiques y sont recensées ainsi que celles liées à la Synagogue et à la communauté juive. Les informations sont cependant plus abondantes en ce qui concerne les activités de l'Église nationale protestante, illustrant le poids de la confession dominante de la cité. Nous reviendrons ultérieurement sur l'éventail des causes représentées par les œuvres et sur les efforts du compilateur de l'*Annuaire* pour classer ces entités.

L'*Annuaire* permet donc de saisir un « monde de la charité », caractérisé par une diversité confessionnelle, sociale et d'origines. Le groupe social auquel appartient son éditeur, Franck Lombard, et dont les membres siègent dans les comités de différentes œuvres, est investi en philanthropie depuis de nombreuses années. Lombard à lui seul totalise sept affiliations. En publiant le répertoire, il pose les contours de ce qu'est la philanthropie à cette époque par un mécanisme d'inclusion et d'exclusion. En le définissant, il s'arroge également le droit de représenter cet univers²¹. Il tire sa légitimité de son autorité en la matière, en partie en raison de ses origines sociales, étant issu d'une famille fortement investie en philanthropie²². En outre, Lombard appartient à l'élite genevoise. Ses ancêtres sont banquiers de père en fils depuis la fin du XVIII^e siècle. Enfin, la Société genevoise d'utilité publique, qui soutient financièrement la publication de l'*Annuaire*, se veut un espace d'échanges et de rencontres de ce milieu et elle joue le rôle de courroie de

20. C. TOPALOV, 1996, p. 35.

21. Pour une réflexion sur les répertoires philanthropiques et leurs éditeurs, voir S. BACIOCCHI *et al.*, 2014.

22. À ce sujet, voir le livre édité pour les deux cents ans de la banque familiale. C. CHAPONNIÈRE MEYER, 1998, p. 104-108.

transmission entre les philanthropes et les idées de réformes sociales. On y débat régulièrement des initiatives à prendre ou de l'opportunité de fonder une nouvelle œuvre. Cette société subventionne également des organisations qu'elle considère comme dignes de l'être²³.

Mais ce monde genevois n'est pas composé uniquement des organisations créées par les familles patriciennes et, l'*Annuaire*, poursuivant son ambition universaliste, recense également des œuvres animées par des acteurs appartenant à d'autres classes de la population.

L'analyse de réseau

L'analyse de réseau est une méthode largement employée depuis plusieurs décennies en sciences sociales, mais dans une moindre mesure en histoire²⁴. Elle peut pourtant s'avérer un outil d'investigation très utile dans de nombreuses disciplines. En histoire politique, notamment, l'analyse de réseau sait mettre en évidence le cumul des affiliations des acteurs à des organisations, ou même la circulation de ces derniers entre différents mouvements sociaux. Notre étude tend pour sa part à prendre en compte le réseau philanthropique genevois dans son ensemble, reconstitué à partir des acteurs et des œuvres recensés dans la source, l'affiliation des premiers aux secondes étant constitutive du lien. Ce réseau peut être visualisé et analysé de différentes manières : d'une part, en représentant le réseau d'affiliations des individus aux œuvres dans son ensemble (réseau 2-mode²⁵), d'autre part, en représentant seulement les œuvres et les liens créés entre elles par les membres communs, ou seulement les individus et les liens créés entre eux par une affiliation à une ou plusieurs œuvres communes (réseaux 1-mode). Les données restent les mêmes : c'est la manière de les représenter et de les interpréter qui change. Pour les acteurs, l'hypothèse de départ consiste à dire que la participation à un même événement – en l'occurrence une institution philanthropique – peut être révélatrice d'un lien social préexistant, ou représenter une opportunité de développer ce lien²⁶. Dans cette perspective, la cohésion du réseau illustre et renforce celle de l'élite philanthropique. Par ailleurs, les acteurs qui occupent une position centrale dans le réseau, que ce soit en termes de nombres de liens ou de

23. Archives d'État de Genève (désormais AEG), AP 241.6.8, *Bulletin de la Société genevoise d'utilité publique*, vol. 8, 1892-1905.

24. Pour une réflexion générale sur l'usage de cette méthode en histoire et en sociologie, on consultera notamment : B. ERICKSON, 1997 ; P. MERCKLÉ, 2004 ; R. HANNEMAN & M. RIDDLE, 2005 ; C. LEMERCIER, 2005 ; C. LEMERCIER & C. ZALC, 2008, p. 80-93.

25. Sur les réseaux d'affiliation et les réseaux 2-mode, voir par exemple M. LATAPY, C. MAGNIEN & N. DEL VECCHIO, 2008, et S. P. BORGATTI & D. S. HALGIN, 2011.

26. S. BORGATTI & D. HALGIN, 2011, p. 417.

position d'intermédiarité, détiennent un pouvoir accru²⁷. Pour les œuvres, le concept de réseau permet, en formalisant les liens qui les connectent entre elles, d'identifier des mécanismes interorganisationnels entre ces institutions.

Ainsi, l'analyse de réseau permet d'y voir un peu plus clair dans cette « nébuleuse réformatrice » – pour reprendre l'expression de l'ouvrage dirigé par Christian Topalov sur le cas de la France²⁸ – qu'est le champ de la philanthropie genevoise au début du xx^e siècle et de dépasser cette vision pour restituer le caractère structuré et hiérarchisé des relations entre les dirigeants des œuvres. L'objectif consiste à identifier, dans un premier temps, la structure générale. Dans un deuxième temps, nous procédons à une analyse plus détaillée des différentes parties du réseau, en partant du centre vers la périphérie, et en nous intéressant notamment aux œuvres et aux personnes les plus centrales en termes de *nombre de liens* possédés dans le réseau et d'*intermédiarité*, indicateur plus fin qui nous permet d'identifier les acteurs qui contribuent à connecter entre eux différents groupes d'individus et d'œuvres²⁹. Ainsi, plus un acteur a un indice d'intermédiarité élevé, plus il joue un rôle de « pont » (*broker* en anglais) entre deux groupes d'acteurs, et plus ces groupes se retrouveront déconnectés si on « supprime » cette personne du réseau³⁰. Notre démarche consiste à caractériser plus finement le profil des personnes qui occupent une position centrale dans le réseau, pour mieux comprendre comment celui-ci s'organise et se structure³¹.

Fondée sur une observation exhaustive des liens entre les œuvres et leurs représentants, l'analyse de réseaux offre ici les atouts d'une approche systématique. Néanmoins, il faut garder à l'esprit que l'*Annuaire* utilisé dans cette recherche, comme toutes les sources, comporte ses biais et ses limites. En effet, le réseau que l'on donne à voir représente une reconstruction du réel à partir du point de vue de l'auteur de l'*Annuaire philanthropique*. Appartenant à un certain milieu, Lombard a probablement mieux renseigné les œuvres qui lui sont proches, sans qu'il s'agisse forcément d'un geste délibéré. Il avoue, par ailleurs, avoir fait des choix, notamment en excluant « les

27. Voir, à ce sujet, les travaux portant sur les élites économiques, notamment J. SCOTT, 1985, et M. USEEM, 1984.

28. C. TOPALOV, 1999.

29. L'intermédiarité, ou *betweenness centrality*, représente « the proportion of all geodesics between pairs of other vertices that include this vertex », la géodésique représentant le chemin le plus court entre deux points. W. DE NOOY, A. MRVAR & V. BATAGELJ, 2005, p. 131.

30. Sur le concept de *brokerage*, voir notamment R. BURT, 2005.

31. Les analyses ont été réalisées avec le logiciel Pajek. Sur l'usage de ce logiciel, voir de W. DE NOOY, A. MRVAR & V. BATAGELJ, 2005.

sociétés de sport, de développement industriel ou scientifique³²». De même, les animateurs des œuvres ont sans doute mis plus ou moins de zèle à fournir les informations demandées en fonction de leur intérêt pour l'*Annuaire* et leur proximité sociale avec Lombard.

Enfin, l'analyse de réseaux est complétée par une approche qualitative fondée sur le dépouillement des archives de certaines œuvres. Celles-ci ont été choisies soit parce qu'elles occupent une place centrale dans le réseau, comme le Bureau central de bienfaisance, soit parce qu'elles concernent une préoccupation majeure des philanthropes, comme l'école de la Pommière qui propose de soustraire des enfants à leur milieu social – jugé délétère du point de vue de leur éducation – en vue de leur offrir une formation pour devenir domestiques, ou encore comme la Caisse mutuelle pour l'épargne qui entend inculquer aux classes populaires les bienfaits de la prévoyance par l'épargne. Le choix des études de cas documentés par des archives est évidemment aussi tributaire de la disponibilité de celles-ci, qui ne sont malheureusement pas conservées pour l'ensemble des œuvres qui composent le réseau.

3. Le réseau genevois : un monde éclaté

Les principales caractéristiques du réseau philanthropique genevois, tel qu'il peut être reconstruit à partir de la source primaire, sont résumées ici (Tableau 1).

Tableau 1. *Les principales propriétés du réseau philanthropique genevois en 1903 (2-modes)*

Nombre d'œuvres	436
Nombre de membres	810
Nombre total de sommets	1 246
Nombre de liens	976
Densité (%)	0,13
Nombre moyen de liens par sommet	1,6
Nombre de composantes	287

Notes. Le sommet, ou nœud, désigne l'acteur ou l'œuvre dans le réseau, les liens étant les relations entre ces sommets. La densité rend compte du nombre de liens existant entre les sommets du réseau, exprimé en proportion du nombre maximum de liens théoriquement possibles. Une composante regroupe un ensemble de sommets où chaque sommet est lié à au moins un autre sommet de la composante par au moins un lien, mais à aucun autre sommet d'une autre composante du réseau.

32. F. LOMBARD, 1903, p. IV.

Une partie des œuvres recensées n'apparaît pas dans le réseau car la source ne mentionne aucun représentant. En effet, celle-ci inventorie 706 œuvres en tout, mais seules 436 d'entre elles sont présentes dans le réseau et 270 sont rendues invisibles. C'est le cas, par exemple, de la Caisse centrale de bienfaisance des loges maçonniques qui n'est associée à personne dans l'*Annuaire*. Dans le cas des francs-maçons, le principe de discrétion imposé par les loges à leurs membres explique probablement cette lacune. Mais pour d'autres œuvres invisibles dans le réseau, on ne peut pas exclure qu'un déficit d'information soit à l'origine de l'absence de représentants.

Les 287 composantes du réseau peuvent être classées en trois différentes catégories. La composante « principale » comporte le plus grand nombre d'œuvres et de personnes et nous considérons, à ce titre, qu'elle représente le centre du réseau. Les composantes « isolées » désignent à l'inverse les œuvres qui ne possèdent aucun membre commun avec une autre œuvre. Les composantes « périphériques » occupent quant à elles une position intermédiaire : elles contiennent au minimum deux œuvres liées par au moins un représentant commun, mais ne sont pas connectées à la composante principale.

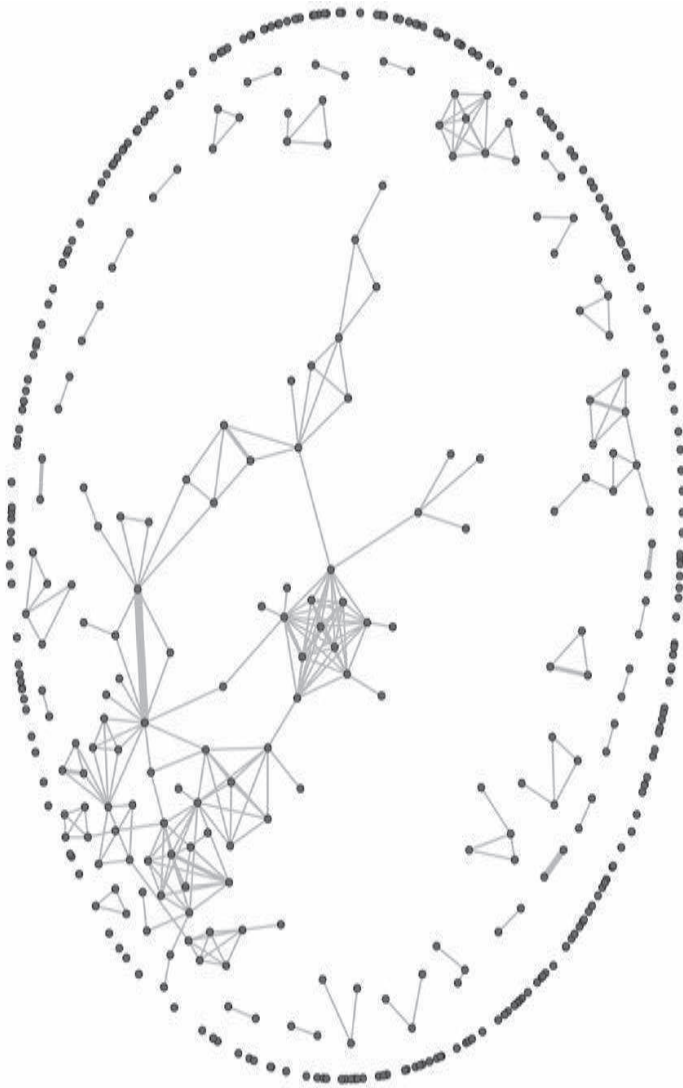
Le Tableau 2 rend compte de la répartition des œuvres et des personnes en fonction de ces trois catégories. De ce point de vue, près de 60 % des œuvres sont isolées : autrement dit, seules 40 % des œuvres charitables sont connectées à une autre œuvre du réseau par un membre commun. La composante principale regroupe, quant à elle, 19 % des œuvres, et 25 % des personnes.

Tableau 2. Répartition des œuvres et des personnes par type de composante

	Œuvres (%)	Personnes (%)
Isolée	58,0	55,3
Périphérique	22,5	20,1
Principale	19,5	24,6

La Figure 1 représente le réseau des œuvres, et rend compte des différentes catégories mentionnées ci-dessus : on trouve au centre du réseau la composante principale, puis, en allant vers l'extérieur, les composantes périphériques et enfin les œuvres isolées. Dans l'ensemble, les liens sont de faible force : seules dix paires d'œuvres sont interconnectées par plus de deux membres communs (représentés par des traits plus épais), toutes les autres entités étant liées entre elles par un seul individu commun. L'importance de la proportion d'œuvres isolées et la faible force des liens nous amène donc

Figure 1. Le réseau genevois des œuvres philanthropiques en 1903



Note. Réseau 1-mode : les sommets sont des œuvres, les liens représentent les membres affiliés communs entre ces œuvres, l'épaisseur du lien est proportionnelle au nombre de membres affiliés communs.

à constater, pour commencer, que le réseau philanthropique genevois dans son ensemble est peu cohésif.

Le Tableau 3 rend compte de la corrélation entre la position des œuvres dans le réseau et la catégorie dans laquelle elles sont classées dans l'*Annuaire*. L'auteur de la source ne donne aucune information sur la manière dont il a construit ces ensembles, ni sur les raisons qui l'ont amené à ranger les œuvres dans une catégorie plutôt qu'une autre. Il a sans doute créé ces ensembles pour classer les œuvres en fonction de leurs publics et de leurs activités ; ils deviennent des catégories permettant d'ordonner la multiplicité et l'hétérogénéité des objets.

Tableau 3. Répartition des catégories d'œuvres par type de composante en chiffres absolus et en proportions

Catégories	Isolées		Périphériques		Principale		Total		En proportion du nombre total d'œuvres
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	%
I. Philanthropie et bienfaisance	11	34,5	10	31,0	11	34,5	32	100	7,3
II. Vieillesse, maladie, accident, hygiène	35	51,0	21	30,0	13	19,0	69	100	15,8
III. Instruction	17	46,0	8	22,0	12	32,0	37	100	8,5
IV. Éducation et moralisation	49	54,0	14	16,0	27	30,0	90	100	20,6
V. Travail	14	73,0	3	16,0	2	-	19	-	4,4
VI. Économie domestique	7	47,0	3	20,0	5	33,0	15	100	3,4
VII. Prévoyance, Assurance et Secours mutuels	105	80,0	21	16,0	5	4,0	131	100	30,1
Annexes	13	30,0	18	42,0	12	28,0	43	100	9,9
Total	251	58,0	98	22,0	87	20,0	436	100	100

Le premier ensemble est intitulé « Philanthropie et bienfaisance », ce qui paraît paradoxal dans un répertoire qui prétend être intégralement voué aux activités « philanthropiques ». L'auteur y a rassemblé des œuvres qui procurent des secours en argent ou en nature, qu'il a classées dans des sous-catégories selon qu'elles ont été fondées par l'État (assistance publique, Hospice général),

les Églises, les communautés étrangères, ou qu'elles relèvent de l'initiative privée indigène. Le deuxième rassemble les établissements dédiés aux soins des malades, des accidentés ou des convalescents ; elle contient une sous-section dédiée à l'« hygiène » dans laquelle on trouve les crèches, les colonies de vacances et divers asiles, sans que le lien entre ces œuvres soit très explicite. Dans la troisième section sont inventoriées les institutions publiques, privées et religieuses vouées à l'éducation : les écoles, les bibliothèques, les écoles du dimanche et du jeudi. La quatrième section regroupe les œuvres dédiées au « patronage » de divers publics (jeunes femmes, domestiques sans place, détenus libérés, etc.). On y trouve également les organisations de « moralisation par le travail » dont l'objectif est d'offrir de l'ouvrage ou d'astreindre au labeur les demandeurs d'aide. Les organisations issues du mouvement d'abolition de la prostitution sont aussi rangées dans cette section, de même que les œuvres de tempérance (lutte contre l'abus de boissons alcoolisées), les orphelinats et plusieurs autres œuvres qui procurent un « délassement » à leurs membres en les intéressant à divers sujets (conférences, réunions paroissiales). La cinquième section, intitulée « Travail » regroupe les associations coopératives, les bureaux de renseignement et de placement, les ouvriers, les organismes de crédits et les œuvres relatives aux apprentissages. Le sixième ensemble rassemble les restaurants et sociétés alimentaires, les sociétés immobilières et d'autres instances vouées au contrôle des denrées. La septième catégorie contient trois groupes d'œuvres : les organismes d'épargne, les assurances et les sociétés de secours mutuels. Enfin, une dernière section rassemble les sociétés suisses actives à l'étranger (dans le soutien des Suisses expatriés), les consulats étrangers à Genève et les sociétés et commissions religieuses.

Les logiques à l'œuvre dans ces classements ne sont pas toujours évidentes. Il est néanmoins possible d'identifier plusieurs espaces cohérents : les œuvres de moralisation, que ce soit par le travail ou le patronage, sont regroupées dans la quatrième section et les organisations tournées vers la prévoyance, qui peut prendre la forme de l'épargne individuelle ou du mutualisme, apparaissent dans le septième ensemble. On voit dans cette évocation du contenu des ensembles que les activités philanthropiques recouvrent un spectre très vaste où se combinent les initiatives privées de différents groupes sociaux (bourgeoisie locale, communautés étrangères, religieuses) et les initiatives publiques. En croisant la place des œuvres dans le réseau et la catégorie dans laquelle l'*Annuaire* les classe, nous cherchons à identifier les facteurs qui contribuent à expliquer l'existence de zones de cohésion. En d'autres termes, est-ce que les œuvres qui défendent des causes similaires sont plus liées entre elles dans le réseau ? L'analyse qui suit montre que c'est en partie le cas.

4. Le cœur de la réforme sociale

La composante principale représente la région la plus cohésive du réseau : c'est donc là qu'on peut déceler des systèmes d'alliances entre les philanthropes. Elle regroupe 85 œuvres et 199 personnes, liées par 294 liens en tout. La densité y est, logiquement, plus forte que dans l'ensemble du réseau (Tableau 4).

Tableau 4. *Les principales propriétés de la composante principale du réseau philanthropique genevois en 1903*

Nombre d'œuvres	85
Nombre de personnes	199
Nombre de sommets	284
Nombre de liens	294
Densité (%)	1,74
Nombre moyen de liens par sommet	2,1

Note. Voir Tableau 1.

« Indigents », « lutte contre la mendicité » et « moralisation » : une approche individuelle de la réforme sociale

La majorité des organisations de la composante principale se répartissent entre les domaines désignés dans la table analytique des matières de l'*Annuaire* sous les différents titres : « Éducation et moralisation », « Philanthropie et bienfaisance », « Vieillesse, maladie, accident, hygiène » et « Instruction ». Les deux étiquettes « Philanthropie et bienfaisance » et « Éducation et moralisation » regroupent ensemble 40 % des œuvres présentes dans la composante principale. Elles rassemblent les espaces où les philanthropes réfléchissent et mettent en œuvre des moyens concrets pour, à leur idée, réformer la société et façonner les pratiques sociales. Il s'agit de fournir de l'aide, mais pas à n'importe quelle condition. La volonté de ces philanthropes est d'identifier les maux de la société pour mieux la transformer par une approche individuelle des personnes qui sollicitent un secours ou qui sont visées comme appartenant à un groupe social considéré comme vulnérable.

Les œuvres relevant de la catégorie « Philanthropie et bienfaisance » (12 % des institutions formant la composante principale) s'adressent à une population de « nécessiteux » ou « d'indigents », avec l'objectif « d'assister » et souvent de « relever ». Elles recrutent leurs membres parmi l'ancienne élite de la cité et parmi les ministres du culte protestant. Les pasteurs entretiennent des liens

étroits avec ces œuvres philanthropiques, soit en siégeant dans leur comité, soit en apportant des collaborations notamment en signalant des personnes ou en fournissant des informations. Leur travail dans les quartiers les place en première ligne pour observer et pour rendre compte des changements sociaux, surtout au début du xx^e siècle, qui sont dus notamment aux reconfigurations des modes de vie provoquées par l'industrialisation.

Dans son rapport annuel, le Bureau central de bienfaisance, institution centrale dans le réseau des œuvres en termes de nombre de liens³³ dont la fonction consiste à attribuer des secours aux « indigents » envoyés par les membres du Bureau, constate : « Les mêmes causes, l'inconduite, la boisson, et cet atavisme de la mendicité qui est le triste apanage de tant d'êtres, amènent des indigents à nos réceptions quotidiennes³⁴ ». Ainsi la précarité est-elle perçue comme une conséquence de l'attitude des individus, interprétation individualisant la responsabilité sociale. Il s'agit donc de « réformer » chaque personne pour lui permettre de se « relever ». L'analyse produite par les auteurs du rapport, qui recoupe celle d'autres œuvres voisines dans la composante principale, ne laisse aucune place aux origines systémiques des problèmes qu'ils identifient. Le Bureau central de bienfaisance se donne d'ailleurs comme objectif de « lutter contre la mendicité » et contre les « quémandeurs incorrigibles », qu'il tente de mettre au travail en collaboration avec d'autres institutions³⁵. Il enquête sur chaque demande d'aide adoptant, pour ce faire, une démarche « scientifique » similaire à celle de la *Charity Organisation Society* de Londres, fondée deux ans plus tard en 1869³⁶. Les dossiers établis par le Bureau central de bienfaisance illustrent une volonté de classer les demandeurs selon qu'ils méritent ou non de recevoir l'aide et cela en fonction de plusieurs critères comme celui concernant la tenue du foyer, celui des antécédents de travail des adultes, des pratiques sexuelles et de la consommation de boissons alcoolisées³⁷.

La catégorie la mieux représentée dans la composante principale est par ailleurs celle qui est intitulée « Éducation et moralisation » (31 % des institutions). Ces œuvres s'adressent soit à des personnes considérées comme

33. Le Bureau central de bienfaisance est, avec la Société des dames du dispensaire et la Société genevoise d'utilité publique, l'œuvre la plus centrale du réseau genevois en terme de nombre de liens, ces trois institutions étant liées chacune à douze autres dans le réseau.

34. BUREAU CENTRAL DE BIENFAISANCE, 1902, p. 2.

35. BUREAU CENTRAL DE BIENFAISANCE, 1903, p. 4-5.

36. C. TOPALOV, 1996, p. 35.

37. AEG, AP 405.1, 405.2 et 405.3 Dossiers d'assistés du Bureau central de bienfaisance (Échantillon) (1889-1915).

vulnérables – jeunes filles sans ressource, domestiques sans place – soit à des individus que l'on veut « réformer » – détenus libérés, enfants issus de classes populaires. Pour les premières, il s'agit de leur offrir un refuge afin d'éviter qu'elles ne tombent dans « l'immoralité ». Quant aux seconds, ils font l'objet d'un projet plus vaste incluant un programme d'apprentissage (moral et professionnel) destiné à assurer leur avenir.

Pour exemple, l'École rurale des jeunes filles de la Pommière reçoit des « orphelines » de 4 à 10 ans et qui peuvent y séjourner jusqu'à 18 ans. L'examen des dossiers d'admission des « élèves », entre 1890 et 1914, montre que la plupart d'entre elles ont encore un parent vivant qui, parfois, paie la pension. L'abandon n'est pas conçu comme une défaillance de présence, mais comme un manquement moral, puisqu'il s'agit de soustraire ces enfants à des parents « s'adonnant à la boisson », qui sont « divorcés » ou ont une « déplorable influence³⁸ ». La description livrée dans l'*Annuaire* évoque des jeunes filles « exposées à des influences dangereuses pour leur moralité³⁹ ». Les mères sont particulièrement visées par ce système de valeur qui notamment les disqualifie en tant qu'éducatrices dès qu'elles travaillent hors de leur foyer.

L'ambition de la Pommière n'est pas seulement de soustraire ces filles à un milieu et une influence jugés néfastes, mais l'institution remplit également une fonction quant à leur avenir. En 1900, l'école rurale change son activité pour former des domestiques. Quand la jeune fille a accompli sa confirmation religieuse et qu'elle a achevé de fabriquer son trousseau, elle est prête à quitter l'école pour devenir domestique, femme de chambre, bonne d'enfant, ou encore tailleuse, repasseuse ou même ouvrière, en fonction du caractère qui aura été décelé chez elle⁴⁰. Très souvent, les dames du comité choisissent pour elles une place de travail et suivent leur parcours après qu'elles ont quitté l'établissement⁴¹.

La Pommière compte sur l'aide des pasteurs pour lui signaler des enfants et assurer une instruction religieuse. Il leur est demandé parfois d'aller rechercher une fille reprise subrepticement par ses parents⁴². Cette collaboration semble s'inscrire dans la fonction même des ministres du culte. En effet, les

38. AEG, AP 372.12, Archives de l'institution de la Pommière, Élèves (1880-1914).

39. F. LOMBARD, 1903, p. 104-105.

40. M. RUCHAT, 1993, p. 77.

41. AEG, AP. 372.4.2, Archives de l'institution de la Pommière, Registre des séances du Comité Directeur, comité du 8 mars 1901.

42. AEG, AP. 372.4.2, Archives de l'institution de la Pommière, Registre des séances du Comité Directeur, comité du 1^{er} juin 1900.

pasteurs fournissent un travail de proximité qui est notifié dans les rapports quadriennaux. Ceux-ci se livrent à une analyse de la situation confessionnelle, économique et sociale de leurs quartiers, et dispensent quelques recommandations. Beaucoup d'entre eux se disent préoccupés par la situation dans laquelle vivent les enfants. L'un d'eux écrit : « Il ne m'est pas facile de dire ce qu'est l'éducation des enfants dans les classes populaires au milieu desquelles je travaille ; elle me paraît nulle dans beaucoup de familles. L'enfant s'élève par lui-même, sans autre frein que celui de l'instituteur, il vit hors de la maison, subissant les influences du dehors, tantôt bonnes et tantôt malsaines⁴³ ». Le sort des enfants apparaît comme le corolaire du délitement de la famille dû à la désertion du foyer.

Les pasteurs apparaissent régulièrement dans les dossiers d'admission des « élèves » de la Pommière, et ce pour trois raisons. D'abord, leur bonne connaissance du terrain dans lequel ils évoluent les rend susceptibles de rencontrer une fillette à faire admettre à la Pommière. Ensuite, ils produisent une analyse critique quant aux écueils de l'éducation des enfants dans les milieux populaires similaire à celle des promotrices de la Pommière et, partant, sont en accord avec le projet réformateur qu'elles défendent. Enfin, comme le montre l'analyse de réseau (voir Figure 2), les pasteurs sont bien connectés avec le milieu de la réforme sociale auquel appartiennent les dames du comité de la Pommière. Quant aux autres domaines d'intervention de la philanthropie, comme la tempérance, les secours aux demandeurs, les soins aux malades notamment, leur rôle de première ligne sur le terrain, la proximité de pensée et les connexions à travers les œuvres font des pasteurs de bons relais et leur confèrent un statut d'intermédiaires, confirmé par leur rang élevé en termes d'indice d'intermédiarité dans le réseau (voir *infra*).

Au sein de la composante principale, on trouve également, dans la catégorie « Éducation et moralisation », les œuvres de tempérance, comme la Société de la Croix Bleue, qui « a pour but de lutter contre l'abus de la boisson et de travailler au relèvement des buveurs. [Elle] exige de ses membres ou adhérents un engagement d'abstinence totale de toute boisson enivrante (sauf usage religieux ou ordonnance médicale) ». Il y a aussi des asiles dédiés au « relèvement » des « buveurs » et « buveuses⁴⁴ ». Le même vocabulaire s'applique à ces différentes œuvres. Leur projet de réforme sociale est fondé sur le « relèvement » de personnes prises individuellement.

43. AEG, ENP, Consistoire P. 74, Rapports de paroisses présentés en 1895-1898, Ville dizaines XXIII & XXIV, Pasteur J. Peter, 1894-1898.

44. Asile pour buveuses (Béthesda) à Lausanne ; F. LOMBARD, 1903, p. 133-134.

Des institutions similaires existent dans la plupart des villes occidentales où sont développées des organisations philanthropiques. Le fait remarquable est la cohésion que l'on peut observer au sein de ce milieu. Les affiliations multiples de certains acteurs permettent de lier les œuvres entre elles. Les liens mis au jour par l'analyse de réseau reflètent la coordination à la fois entre les organisations et les agents, qui se retrouve par ailleurs dans les documents d'archives. Cet univers est doté de lieux qui sont fortement liés entre eux, qu'il s'agisse d'espaces de réflexion, des sociétés où les acteurs pensent la réforme sociale et en débattent, ou de lieux d'action, des organisations par lesquels ils tentent d'atteindre une population. La principale limite de ce dispositif réside dans son caractère exclusif. Sur les centaines d'œuvres recensées à Genève, seule une petite proportion appartient à ce milieu très cohésif : ainsi, tous les acteurs n'ont pas accès à la coordination qui passe par le réseau formé par les affiliations aux œuvres philanthropiques.

Une répartition genrée des rôles

Une autre caractéristique, a priori surprenante, de la composante principale du réseau genevois est le poids relativement important des femmes au vu de leur faible présence (20 %) dans l'ensemble de la population des philanthropes recensés par la source. En effet, 40 % des femmes sont présentes dans la composante principale, contre seulement 20 % des hommes (voir Tableau 5). En comparaison, le poids relativement faible des femmes dans les œuvres isolées s'explique par le fait que ces dernières relèvent pour 41,8 % de la catégorie « Prévoyance, Assurance et Secours mutuels », dans laquelle les femmes sont très peu impliquées.

Tableau 5. *Répartition des individus dans le réseau selon le sexe*

	<i>Femmes</i> (N = 168)	<i>Hommes</i> (N = 641)
Composante principale	41,7 %	20,1 %
Composantes périphériques	21,4 %	19,8 %
Œuvres isolées	36,9 %	60,1 %
Total	100 %	100 %

Note. Population totale = 810, dont une personne de sexe inconnu.

Ces femmes ont peu tendance à cumuler des affiliations. Dans la composante principale, seules 14,3 % d'entre elles ont plus d'une affiliation, contre 41,9 % pour les hommes ; par ailleurs, seules deux d'entre elles ont trois

affiliations, les autres « cumulardes » n'en possédant que deux. En revanche, certains hommes sont présents dans sept (Frank Lombard), voire dix œuvres (Édouard Fatio).

En outre, plusieurs femmes occupent une position d'intermédiaire très importante dans le réseau, en faisant le lien entre différents groupes d'acteurs peu ou pas connectés autrement. Les principaux intermédiaires d'un réseau occupent une position privilégiée en comparaison des autres acteurs, dans le sens où ils sont notamment en mesure de « négocier » le flux d'information entre les différents groupes d'acteurs, et d'exercer un contrôle sur les projets communs qui peuvent être menés par ces groupes⁴⁵. La Figure 2 permet de visualiser le réseau des philanthropes appartenant à la composante principale, représenté sous l'angle des acteurs cette fois, en rendant compte de la distribution des hommes et des femmes en fonction de leur indice d'intermédiation. Les cinq premières positions sont occupées par des hommes. On retrouve pour commencer Frank Lombard (première position), l'auteur de *l'Annuaire philanthropique*, et Édouard Fatio (troisième position), tous deux membres de l'élite genevoise. Les trois autres sont des pasteurs de l'Église protestante : Eugène Mittendorf, Charles Martin-Duval et Henri Roehrich (respectivement en deuxième, quatrième et cinquième position). Tous les trois cumulent plusieurs affiliations à des œuvres et deux d'entre eux se distinguent par une production écrite substantielle liée à la philanthropie. Les œuvres qu'ils lient entre elles sont principalement la Société genevoise d'utilité publique, le Bureau central de bienfaisance, la Société des dames du dispensaire, ainsi que d'autres appartenant au mouvement en faveur de l'abolition de la prostitution. Ainsi, Eugène Mittendorf a présidé la Société genevoise d'utilité publique et livré plusieurs exposés sur des thèmes variés comme l'éducation, la « moralisation », le paupérisme, la bienfaisance et la prévoyance. Il est aussi l'auteur d'un ouvrage qui présente un bilan de la philanthropie genevoise⁴⁶. Voici comment il envisage la philanthropie : « Tout ce qui sera fait pour développer chez l'homme l'amour du travail, la sobriété, l'économie, l'esprit de prévoyance, sera un gain immense et le pas le plus important accompli pour acheminer la solution à la question sociale.⁴⁷ » Son collègue Henri Roehrich, dont le ministère se situe dans le quartier populaire des Pâquis, est aussi un philanthrope très actif. Roehrich soutient activement les mouvements « féministes⁴⁸ » de son époque, qui revendiquent des droits

45. R. S. BURT, 2000, p. 353.

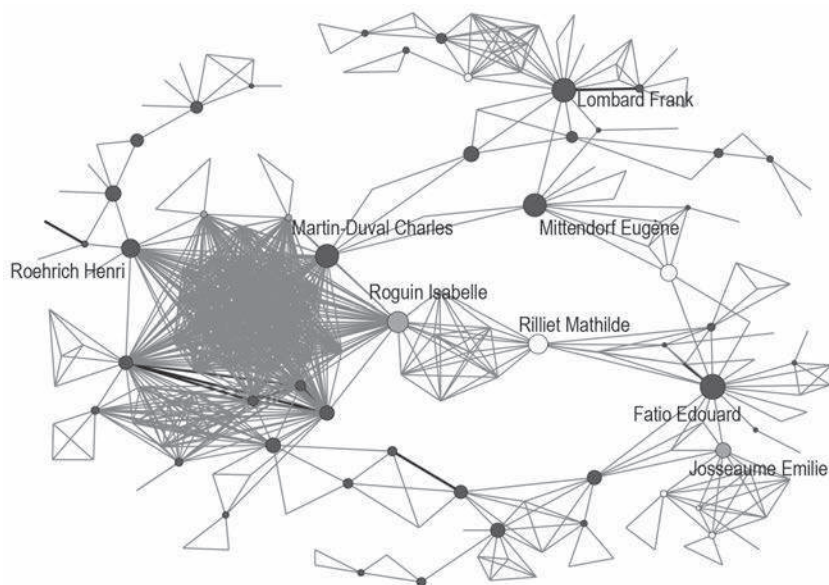
46. E. MITTENDORF, 1888.

47. E. MITTENDORF, 1888, p. 312.

48. C'est ainsi que certains mouvements se définissent. Aujourd'hui nous les désignerions sous le terme de « féminisme différentialiste » dans le sens qu'ils revendiquent plus de droits

pour les femmes (politiques, travail). Il est l'auteur d'une brochure consacrée à *La question du Gagne-pain de la femme*, publiée en 1897⁴⁹. Il est aussi parmi les fondateurs de la Société pour l'étude pratique des questions sociales, une des seules initiatives de cette époque qui parvient à se rapprocher des milieux socialistes⁵⁰.

Figure 2. *Le réseau genevois des philanthropes en 1903 : répartition des genres dans la composante principale*



Note. Réseau 1-mode : les sommets sont des personnes, les liens représentent des affiliations à des œuvres communes, l'épaisseur du lien est proportionnelle au nombre d'affiliations communes. La taille des sommets varie en fonction de l'indice d'intermédiarité. En gris foncé : les hommes ; en gris clair, les femmes désignées par le titre « Madame » ; en blanc, les femmes désignées par le titre « Mademoiselle ».

Si les premières positions sont accaparées par des hommes, plusieurs femmes se hissent cependant parmi les acteurs ayant un très fort indice d'intermédiarité dans le cœur du réseau, notamment Isabelle Roguin (sixième position) et Mathilde Rilliet (septième position), qui appartiennent l'une et

pour les femmes mais également une place spécifique pour elles dans la société, plutôt que l'égalité. Voir M. PAVILLON, 1996.

49. H. ROEHRICH, 1897.

50. C. HEIMBERG, 1996, p. 75-76.

l'autre à l'élite de la cité. La première siège au comité de la Société des dames du dispensaire et de l'Union internationale des amies de la jeune fille. Comme évoqué plus haut, la Société des dames du dispensaire occupe elle-même une place centrale dans le réseau. Son fonctionnement repose sur la collaboration des femmes de l'élite genevoise et des pasteurs, comme le décrit notre source :

« Les membres visitent et assistent les malades en ville, sur l'appel du pasteur, du médecin ou de toute autre personne honorable. Ces dames s'assurent de l'état de maladie et d'indigence, et de l'honnêteté des personnes visitées, et se concertent avec le médecin pour le traitement à suivre. Elles donnent des bons de nourriture, prêtent du linge, de la literie, pourvoient aux frais d'une garde-malade, et à ceux d'un séjour à la campagne pour les convalescents⁵¹. »

Cette division du travail entre femmes et ministres du culte existe également au sein d'autres communautés. L'Église luthérienne possède aussi sa Société des dames, tout comme la paroisse catholique romaine, sa Société des dames de la charité⁵². Les femmes sont investies d'une autorité importante puisque c'est à elles qu'il revient de décider qui pourra bénéficier de soins et de statuer sur l'honnêteté des solliciteurs.

Mathilde Rilliet est, quant à elle, engagée dans trois œuvres : l'ouvroir du Bureau central de bienfaisance, l'Union internationale des amies de la jeune fille et le Lien fraternel. L'ouvroir est une forme d'œuvre relativement répandue à cette époque, qu'elle soit liée ou non aux Églises. Il s'agit de fournir des travaux principalement de couture aux femmes des classes populaires pendant les périodes de chômage. L'Union internationale des Amies de la jeune fille et le Lien fraternel, qui est son bureau de renseignement et de placement, s'adressent à une population considérée comme moralement fragile : les jeunes femmes. Ces deux œuvres tirent leur origine du mouvement abolitionniste consacré à la lutte contre la prostitution, dont le premier congrès international se tient à Genève en 1877. La dénomination « abolitionniste » provient de l'idée que la prostitution serait la mise en esclavage des femmes, la forme la plus extrême et violente que prend leur statut de dominées. La Fédération abolitionniste internationale, fondée à Genève en 1875 sous l'impulsion de Joséphine Butler, initiatrice de ce combat en Angleterre, jouit de nombreux soutiens parmi les philanthropes cités dans la source, entre autres, le pasteur Henri Roehrich⁵³. L'Union internationale et le Lien fraternel se proposent d'offrir une place dans un foyer aux jeunes femmes arrivées à Genève et éventuellement de les placer, pour éviter qu'elles n'aient recours à

51. F. LOMBARD, 1903, p. 40. Sur cette organisation voir aussi B. MESMER, 1988, p. 62-64.

52. F. LOMBARD, 1903, p. 25-26.

53. A.-M. KÄPPELL, 1990, p. 159.

la prostitution. Dans ces foyers, les femmes sont soumises à une discipline stricte et sont obligées de se conformer aux principes moraux promus par les animatrices du mouvement⁵⁴.

Enfin, Émilie Josseume joue, elle aussi, un rôle important en tant qu'intermédiaire dans le réseau (huitième position). Cette femme célibataire vit avec ses tantes. Elle a repris leur papeterie située au cœur de la vieille ville. Elle fait le lien entre la colonie d'enfants à la montagne et les Boîtes de réception pour œuvres philanthropiques, qui jouent un rôle très important dans le monde genevois de la bienfaisance puisqu'elles sont destinées à recueillir les contributions des particuliers en faveur des organisations philanthropiques. En outre, l'œuvre des Boîtes de réception met en contact Josseume avec Édouard Fatio, deux individus qui appartiennent respectivement à la petite bourgeoisie et à l'ancienne élite de la cité. À son décès, le *Journal de Genève* la décrit comme « une bonne vraie Genevoise », avec un « cœur d'or » et remarquable pour son grand dévouement au sein de la paroisse de la Fusterie, pour le catéchisme et à la diaconie⁵⁵. Ainsi, les femmes, globalement minoritaires par rapport aux hommes, sont surtout actives au cœur du réseau, dans son versant de charité traditionnelle ou de défense de la moralité.

5. Les micro-réseaux des composantes périphériques

Si la composante principale constitue l'espace le plus dense, le plus cohésif et, partant, le « cœur » du réseau de la philanthropie genevoise, il existe aussi d'autres ensembles formés d'entités moins nombreuses, mais néanmoins connectées entre elles. Nous avons désigné ces plus petits ensembles sous le terme de composantes périphériques : ils forment ainsi des « micro-réseaux » indépendants et distincts les uns des autres. Dans certains cas, ceux-ci concentrent les œuvres liées à une minorité religieuse. Ainsi, Joseph Wertheimer, grand rabbin de Genève lie trois institutions relatives à la communauté juive de la ville : la Fondation du culte israélite, la Caisse de bienfaisance de la communauté israélite et la Société des filles d'Esther. Mise à part la dernière, dont l'identité juive n'est affichée que par le nom « Esther » et le renvoi au grand rabbin, les deux autres réservent explicitement leurs bons soins aux membres de la communauté juive. Wertheimer est le seul représentant de ces œuvres désigné par l'*Annuaire* alors que la notice mentionne notamment un comité de dames pour la Société des filles d'Esther dont les membres ne sont pas

54. E. JORIS, 2011.

55. *Journal de Genève*, 8 février 1944, p. 4. URL : http://www.letempsarchives.ch/page/JDG_1944_02_08/4.

nommés. Par ailleurs, si Wertheimer n'est pas connecté au monde genevois de la philanthropie, il est lié à d'autres réseaux. D'après sa notice nécrologique, il entretient des relations avec ses homologues d'autres villes helvétiques et avec de riches donateurs pour offrir des subsides aux étudiants modestes⁵⁶.

L'appartenance à un réseau périphérique relève aussi de logiques socio-économiques, comme le micro-réseau formé autour d'Édouard Racine et Henri Duchosal, qui rassemble huit œuvres dont six appartiennent à la catégorie « Prévoyance, assurance et secours mutuels », une à « économie domestique » et la dernière aux « annexes ». La plupart des premières fournissent des secours en cas de maladie et une s'attache plus particulièrement à payer une pension aux enfants dont le père est décédé : il s'agit de la Société de secours aux orphelins, véritablement conçue pour pallier à l'absence du « chef de famille », qui lui-même est envisagé comme le *bread winner*. Cette société admet les « hommes seuls, célibataires ou mariés, à quelque nationalité qu'ils appartiennent » dont la candidature est soutenue par deux membres⁵⁷. Il s'agit d'une forme de prévoyance où le père peut être suppléé par l'accumulation collective de ressources qui permettent de faire face au risque. Chaque enfant de père décédé recevrait entre 9 et 12 francs par mois (les pensions varient pendant le temps en fonction des ressources de la société). Les promoteurs de cette organisation n'appartiennent pas aux familles de l'ancienne élite de la cité. Édouard Racine et Jules Fleury qui représentent le comité sont tous les deux issus de la petite bourgeoisie. Jules Fleury est entré comme apprenti dans une banque de la place et a gravi les échelons de la hiérarchie pour la quitter en tant qu'associé quelques décennies plus tard. À son décès en 1925, il est un philanthrope actif comme en témoignent les 14 avis publiés à cette occasion⁵⁸. Édouard Racine n'est pas moins engagé. Sa notice nécrologique indique qu'après un apprentissage de monteur de boîte, Racine pratique cette profession pendant 35 ans. Tout au long de sa carrière, il participe à la fondation de plusieurs sociétés de secours mutuels. Il est aussi juge assesseur au Tribunal pendant près de 20 ans. Membre du Parti radical – le parti au pouvoir à Genève depuis 1846 – il siège de nombreuses années au conseil municipal d'une commune urbaine. Dans le cas de Racine, la participation à des sociétés de secours mutuels semble s'inscrire dans une forme de sociabilité de la petite bourgeoisie et de la classe ouvrière. En tant que monteur de boîte, Racine appartient à l'aristocratie des ouvriers horlogers. Il est aussi caractéristique de ce groupe social que forment les radicaux genevois, issus

56. *Journal de Genève*, 30 avril 1908, p. 1. URL : http://www.letempsarchives.ch/page/JDG_1908_04_30/1.

57. SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS AUX ORPHELINS, 1914, p. 7.

58. Bibliothèque de Genève, Département des Manuscrits, Recueil Le Fort, volume 1925.

du haut de la hiérarchie ouvrière ou de la petite bourgeoisie ; ceux-ci se retrouvent dans ces sociétés qui leur servent d'espaces de sociabilité, comme les œuvres citées pour la composante principale qui remplissent une fonction similaire pour les membres de l'élite. Ce milieu, qui promeut des valeurs de prévoyance et de travail, soutient une définition de la famille dans laquelle les rôles de genre sont clairement définis, comme l'illustre cette citation tirée d'une notice jubilaire de la Société de secours aux orphelins :

« ... Le père qui aime le mieux ses enfants, n'est-il pas celui qui leur parle le langage viril de la raison, leur montre les obstacles de la route et les rend forts pour le combat de la vie, afin que l'heure de la lutte les surprenne pas⁵⁹ ? »

Même si les statuts admettent les femmes, elles ne sont pas considérées comme les soutiens économiques du foyer, et ne sont clairement pas les vecteurs du « langage viril de la raison », celui-là même qui poussera le père à cotiser à la Société pour prévoir l'avenir de son enfant⁶⁰.

Ces deux exemples désignent ainsi des acteurs qui n'appartiennent pas à l'ancienne élite genevoise, concentrée dans la composante principale du réseau. Leur engagement philanthropique est aussi associé à une forme de sociabilité, communautaire pour le grand rabbin, sociale et politique pour les autres. Le dernier exemple associé aux secours mutuels relève d'œuvres que l'on ne trouve que très marginalement dans la composante principale. La place de ces acteurs et de leurs œuvres dans le réseau recoupe leur statut social en ce qu'ils n'appartiennent pas à l'ancienne élite de la cité.

6. Approche collective et individuelle de la prévoyance : quelle place dans le réseau ?

Si certaines sociétés de secours mutuels sont connectées entre elles par des radicaux, la majorité de leurs homologues sont isolées dans le réseau. En effet, elles appartiennent à la catégorie « Prévoyance, Assurance et Secours Mutuels », la plus importante de l'*Annuaire* en termes de nombre d'œuvres recensées (30 %). Ces dernières sont cependant largement isolées dans le réseau, 80 % d'entre elles n'étant liées à aucune autre entité (voir Tableau 3). Cette position n'est cependant pas du tout minoritaire, puisque, nous l'avons vu, 60 % de l'ensemble des œuvres prises en compte dans notre analyse

59. SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS AUX ORPHELINS, 1914, p. 15.

60. Ajoutons à cela qu'en général, les femmes sont plutôt minoritaires parmi les affiliés aux caisses de secours mutuels, ou *Hilfkassen*, dont elles ne constituent qu'un peu plus d'un cinquième des membres. A. GUTKNECHT, 1907, p. 22-23. Pour une analyse de la question du genre dans les caisses sur la longue durée, voir : M. LEIMGRUBER, 2010, p. 50.

sont isolées. Le réseau genevois contient donc une majorité d'œuvres isolées appartenant pourtant à la cause la mieux représentée dans son ensemble.

La prévoyance par le mutualisme aux marges du réseau

Comme nous l'avons souligné, la composante principale est dominée par des œuvres dont l'ambition est de façonner les comportements individuels pour réformer la société. Les organisations étiquetées « Prévoyance, Assurance et Secours mutuels » et que l'on retrouve massivement parmi les œuvres isolées du réseau obéissent à une logique différente, parce qu'elles n'envisagent pas des cas individuels à secourir, mais mettent en œuvre une approche fondée sur la collectivisation des moyens à employer pour faire face aux risques et à la vieillesse. Leur approche n'est pas vraiment individuelle même si elles cherchent à astreindre les personnes à cotiser pour prévoir les risques et donc également à façonner leurs comportements. Elles se répartissent en trois sous-catégories : épargne, assurance et société de secours mutuels (respectivement 4, 15 et 112 œuvres). Parmi les assurances, on trouve des caisses de retraite d'employés de l'État fédéral, cantonal ou communal, une assurance mutuelle en cas de décès et une caisse de prévoyance en cas de maladie pour les employés de la compagnie genevoise des tramways électriques. Les sociétés de secours mutuels quant à elles se divisent en trois ensembles définis par le public qu'elles visent. Plus de la moitié (65 œuvres) est liée à la profession des membres alors que 27 discriminent sur la base de la nationalité et 20 d'entre elles acceptent tout le monde. Elles payent toutes une indemnité en cas de maladie ou d'accident qui varie entre 50 centimes et 2,50 francs par jour. Ces montants sont en dessous des salaires ouvriers de l'époque si l'on considère que dans l'industrie textile une femme gagne 24 centimes de l'heure et que les salaires horaires masculins sont situés entre 40 et 45 centimes⁶¹.

Ce modèle de gestion des risques tire son origine des guildes et des corporations du Moyen Âge et de l'époque moderne. Leur développement au XIX^e siècle suit celui de l'industrialisation et le modèle se répand dans la petite bourgeoisie et dans la classe ouvrière. Ces sociétés existent également dans d'autres pays européens comme en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne où elles connaissent un développement soutenu dès les années 1830. Leur contribution à l'élaboration des assurances sociales est différenciée d'un pays à l'autre, mais partout elles jouent un rôle dans l'organisation et la

61. Statistiques historiques de la Suisse, « tableaux G.4. et G.9. [étendus]: salaires horaires aux termes nominaux dans les branches du secondaire et des transports, selon le sexe, de 1866 à 1921 (estimations) et de 1918 à 1983 (statistique de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents) (en centimes) ». URL: http://www.fsw.uzh.ch/hstat/nls_rev/ls_files.php?chapter_var=/.g.

structuration de la gestion des risques. La Suisse est caractérisée par un fort poids du secteur privé dans les assurances⁶². Le système est anti-centraliste et autonome, principes défendus par les sociétés de secours mutuels au moment de l'introduction des assurances sociales.

Malgré sa proximité avec la Prusse qui introduit dès les années 1880 un système d'assurances sociales sous l'égide du chancelier Bismarck, la Suisse est beaucoup plus lente et circonspecte en la matière. Un amendement constitutionnel voté par l'assemblée fédérale en 1890 jette les bases d'un programme d'assurances sociales, mais vingt ans plus tard, seul le volet accident est implémenté⁶³. Au début du xx^e siècle, la Suisse compte 2 006 caisses pour 500 000 assurés, soit 14 % de la population, certaines personnes pouvant être affiliées à plusieurs institutions étant donné les faibles prestations offertes. Genève se situe en dessous de la moyenne nationale du taux d'assurés et en queue des cantons urbains⁶⁴.

Les sociétés de secours mutuels ne sont pas seulement destinées à assurer les risques encourus par leurs membres, elles servent aussi de lieu de sociabilité ouvrière. Elles dissimulent parfois des organisations de nature syndicale et soutiennent leur développement, tout en inculquant une forme de discipline ouvrière. Mais toutes ne sont pas des initiatives du mouvement ouvrier⁶⁵. Une part d'entre elles est le produit d'une forme de paternalisme, conçue comme des instruments de la paix sociale, comme en Allemagne où certains industriels ont fondé des *Hilfskassen*⁶⁶ pour discipliner et fidéliser les ouvriers. Elles existent aussi en France où elles sont aussi souvent liées aux entreprises⁶⁷.

En Suisse, ces caisses sont globalement plutôt petites : la moitié des assurés sont membres d'institutions de moins de 100 affiliés. Elles s'organisent à l'instar des sociétés de secours mutuels de notre échantillon par professions ou par nationalités. En 1918, l'entrée en vigueur d'une assurance contre la maladie leur donne accès au financement de l'État, assurant ainsi leur survie⁶⁸. La démarche de ces œuvres s'inscrit dans une perspective collective puisqu'elles

62. M. LENGWILER, 2006.

63. M. LEIMGRUBER, 2008, p. 30-31.

64. D. MUHEIM, 2000, p. 85.

65. *Ibid.*, p. 82-83.

66. S. KOTT, 1995, p. 50-51.

67. À titre d'exemple, voir la politique sociale de la famille d'industriels français Gotin : R.-R. PARK-BARJOT, 2005.

68. D. MUHEIM, 2000, p. 14.

reposent sur le principe de la collectivisation des moyens et des risques. Par exemple, la Caisse des ouvriers de la fabrique des instruments de physique « [a]ccorde les secours médicaux, les médicaments et un subside de 2.- par jour ou 1.- si le sociétaire est à l'hôpital, et en cas d'interruption du travail de plus de 3 jours. Les secours durent 3 mois. » Elle compte 120 membres (les ouvriers de la fabrique) qui paient un droit d'entrée de 2 francs puis une cotisation de 1 franc par mois et des amendes lorsqu'ils sont absents à une assemblée générale ou s'acquittent de leur contribution avec du retard. Elle est gérée par un comité de cinq délégué « sous la surveillance du Directeur » de la fabrique⁶⁹.

Le modèle de l'épargne individuelle

À l'opposé, d'autres œuvres militent pour une gestion individuelle des risques où chacun élabore son propre filet de sécurité par l'épargne. Celle-ci est alors considérée comme un moyen universel de mettre les individus et leur famille à l'abri du besoin : il suffit d'épargner pour faire face à la maladie, aux accidents, et jouir d'une retraite. Parmi les organisations de cette nature, la Caisse mutuelle pour l'épargne est une des seules appartenant à la catégorie « Prévoyance, Assurance et Secours mutuels » située dans la composante principale du réseau, et fournit ainsi un contre-exemple tout à fait éclairant. En effet, il ne s'agit pas d'une simple caisse d'épargne, institution qui, par ailleurs, existe à Genève depuis 1817, mais d'une véritable œuvre vouée à la réforme sociale. En 1903, elle gère 45 315 comptes⁷⁰ pour un montant total de dépôts de 7 330 404 francs⁷¹. Fondée en 1873 par Édouard Fatio, en tant que société en commandite inscrite sous la raison sociale « Ed. Fatio & Cie », la Caisse devient une société anonyme en 1904, dont les parts sont divisées entre dix personnes appartenant à cinq familles issues de l'élite de la cité, auxquelles s'ajoute un commis employé par l'institution⁷².

Dans une brochure dédiée aux caisses d'épargne en Suisse, Guillaume Fatio, directeur de la Caisse mutuelle pour l'épargne en 1903 et fils de son fondateur, propose de promouvoir ces instituts bancaires par l'entente avec

69. F. LOMBARD, 1903, p. 226-227.

70. En 1900, Genève compte 132 609 habitants. M. PIGUET, 2011.

71. Extrait du bilan publié dans le *Journal de Genève*, 12 juillet 1903, p. 3. URL : http://www.letempsarchives.ch/page/JDG_1903_07_12/3.

72. Il s'agit des familles Fatio, d'Espine, Barbey, de Saugy et Iselin. Bibliothèque de Genève, fonds Guillaume Fatio Caisse Mutuelle pour l'Épargne I, Procès verbal d'assemblée générale constitutive de la Caisse Mutuelle pour l'Épargne du 4 juillet 1904, M^e Albert Gampert, notaire à Genève. Statuts de la société en commandite Ed. Fatio et C^{ie} du 21 juin 1873, M^e Albert Gampert, notaire à Genève.

« [les] personnes employant des ouvriers ou des domestiques pour déterminer ces derniers à déposer un tant pour cent de leur salaire à la caisse d'épargne, ceci comme condition de l'engagement. » Le modèle doit être imposé par le haut, puisque l'idée est d'agir sur les employeurs pour forcer les employés à épargner⁷³. Il s'agit aussi d'encourager la pratique de dépôts réguliers pour assurer une croissance continue du capital.

Comme la Caisse mutuelle vise un public modeste, le dépôt minimum est fixé à 20 centimes. Dans un texte publié par l'institution, on peut lire : « Celui qui sait économiser est, en grande mesure, maître de sa vie, il n'est pas le jouet des hasards, sa prévoyance l'élève en puissance et en dignité⁷⁴. » L'épargne est bien présentée comme un vaste instrument de gestion des risques. La Caisse mutuelle se propose de changer les pratiques de prévoyance des individus en les initiant dès leur plus jeune âge à l'épargne scolaire. Elle met en place un dispositif idoine impliquant les enseignants qui recueillent les dépôts des élèves pour les lui faire parvenir⁷⁵. La littérature produite par cette organisation encourage les enfants à épargner plutôt qu'à commettre « des excès ». Une de ses brochures met en scène deux garçons dont l'un souhaite utiliser son argent de poche pour acheter des bonbons. Il est alors encouragé à économiser ses deux sous. Le thème de l'excès permet d'aborder la question de l'alcool en expliquant à l'enfant : « [...] cet homme a recherché le plaisir dans l'alcool comme toi dans les pâtisseries. » L'éducateur mis en scène dans la brochure poursuit sa démonstration :

« Supposons que ce pauvre ivrogne ait eu la franchise de reconnaître la décevance [*sic*] d'un plaisir qui coûte si cher, à lui et aux siens, qu'en serait-il advenu ? Il aurait épargné l'argent de la boisson, sans causer aucune privation à personne. Ensuite, la santé du chef de famille ne se fût pas altérée, il eût cherché le plaisir véritable qu'on reconnaît à cela, qu'il développe le cœur, l'esprit et la santé ; en fin la maison d'habitation ne serait pas cette baraque nauséabonde où l'on ne trouve que tristesse et malheur. Le bonheur eût fait place au malheur⁷⁶. »

Ce discours oppose l'excès de boisson à l'épargne comme si ces deux pratiques étaient antithétiques et produisaient un résultat mécanique sur le bien-être des individus. Il n'existe pas d'espace des possibles entre ces deux alternatives dont l'une est lourdement condamnée. L'épargne devient alors la condition nécessaire au bonheur domestique envisagé de manière exclusive au sein de la famille retranchée dans son foyer. Les enfants sont considérés comme les vecteurs de la diffusion de ce modèle à la fois en tant que futurs

73. G. FATIO, 1896, p. 9.

74. CAISSE MUTUELLE POUR L'ÉPARGNE, 1904, p. 4.

75. G. FATIO, 1896, p. 7-8.

76. CAISSE MUTUELLE POUR L'ÉPARGNE, 1904, p. 8.

épargnants, ayant appris à économiser et à compter leurs sous depuis le plus jeune âge, et comme agents auprès de leurs parents. L'épargne scolaire étant mise en œuvre à l'école par l'instituteur, elle est en quelque sorte placée sous son autorité en tant que projet éducatif. Elle est donc sans doute difficilement contestable par les parents des classes populaires.

La Caisse mutuelle pour l'épargne promeut ainsi une sorte de solution universelle pour gérer les risques. Ce modèle est contesté par des représentants du mouvement ouvrier. Ils le font savoir dans le journal *Le Peuple de Genève*, organe du Parti socialiste et de la fédération ouvrière, qui publie en juin 1898 un entrefilet sous le titre « Pauvre vieux », qui relate l'histoire d'un homme âgé de 82 ans, totalement démuné et incapable de travailler. Le rédacteur critique l'injonction à l'épargne faite aux classes populaires :

« Pauvre vieux, encore un, qui, à entendre le *Journal*⁷⁷, le *Courrier*, et *tutti quanti*, aurait dû faire des "économies" ! Enfin, bast, pourquoi donc nous indigner. La charité publique, cette abaisseuse des consciences et des dignités, n'est-elle pas là pour un coup⁷⁸ ? »

La critique exprimée dans cet extrait est dirigée contre deux instances : le milieu philanthrope bourgeois qui entend imposer aux classes populaires des valeurs comme l'épargne, et l'assistance publique dont le recours est associé à une forme d'humiliation sociale. Les organisations ouvrières que nous avons pu identifier parmi les entités citées par l'*Annuaire* n'utilisent pas le même vocabulaire que les œuvres réunies dans la composante principale : elles ne se désignent pas comme charitables, philanthropiques ou bienfaitantes. Elles se distinguent des organisations philanthropiques en premier lieu parce que leur action est tournée vers leurs membres, alors que les premières visent des publics pris en dehors de leurs adhérents auxquels l'œuvre confère le statut de philanthrope ou de bienfaiteur. Par ailleurs, si le monde ouvrier constitue une préoccupation importante des philanthropes, rares sont ceux qui ont concrétisé une collaboration avec ses représentants. À la fin du XIX^e siècle, la Société pour l'étude pratique des questions sociales, issue du milieu bourgeois et protestant, parvient à intégrer des militants socialistes et soutient la création d'organisations ouvrières. Cependant, très vite la consolidation de ces dernières et du Parti socialiste d'une part et la création d'un autre groupe politique rassemblant des réformateurs bourgeois

77. Il s'agit du *Journal de Genève*, quotidien bourgeois et conservateur. C'est notamment dans ce journal que nous avons trouvé la quasi-totalité des nécrologies des membres de l'élite genevoise.

78. *Le Peuple de Genève*, 11 juin 1898.

d'autre part divisent les membres de cette organisation particulière et mettent fin à cette collaboration⁷⁹.

Conclusion

Notre contribution montre qu'il existe un rapport étroit entre la façon dont les œuvres conçoivent la bienfaisance et la position qu'elles occupent dans le réseau de la philanthropie genevoise. La cohésion sociale, identifiée ici à travers les liens créés par les membres communs entre les œuvres, a surtout lieu au sein des organisations qui promeuvent une approche individualiste de la philanthropie et qui sont animées par l'élite genevoise. Cette élite, bien qu'elle ne recouvre pas l'ensemble des acteurs investis dans la bienfaisance, domine ainsi les espaces cohésifs.

Le Bureau central de bienfaisance prétend que les sources de la précarité se trouvent dans les comportements individuels et que, partant, changer ou « réformer » ces comportements supprimerait la pauvreté. Or, le Bureau est une œuvre centrale du réseau, de même que la Société des dames du dispensaire et la Société genevoise d'utilité publique. Ce résultat mérite d'être souligné pour plusieurs raisons. D'abord, la Société genevoise d'utilité publique s'érige volontiers en espace d'initiatives et de discussions de la réforme sociale. C'est d'ailleurs à ce titre qu'elle soutient la publication de l'*Annuaire* qui a été imaginée par ses membres. Le Bureau central de bienfaisance est né sous les mêmes auspices. Il s'agissait alors de réformer les pratiques de la charité privée afin de lutter contre la mendicité. L'idée de ses premiers promoteurs, dont les successeurs ne se sont pas départis, était d'identifier les personnes méritant une aide et d'accompagner celle-ci de mesures de « relèvement ». Dans la mission qu'il se donne, le Bureau cherche à coordonner les efforts d'autres organisations et les dossiers qu'il tient sur les personnes qui demandent son soutien témoignent des coopérations avec d'autres œuvres et d'autres acteurs de la philanthropie privée et publique. Parmi ceux-ci, les pasteurs jouent un rôle important en tant que source d'information sur ces personnes ou en tant que relais entre ces dernières et celui-ci, confirmé par la forte position d'intermédiation qu'ils occupent au centre du réseau. D'après les rapports qu'ils ont laissés sur la situation de leurs quartiers, il paraît clair qu'ils jouissent d'une très bonne connaissance des populations qui y résident.

Aux côtés des pasteurs, les individus issus des familles de l'ancienne élite sont également situés au centre du réseau. Cependant, femmes et hommes

79. C. HEIMBERG, 1996, p. 75-76.

se distinguent dans le rôle qu'ils tiennent en tant que philanthropes. Même si en général elles cumulent moins de postes que leurs collègues masculins et qu'elles sont nettement moins nombreuses dans notre population de philanthropes, les femmes occupent néanmoins une place importante dans le réseau : elles sont relativement plus présentes que les hommes dans la composante principale et, comme les pasteurs, jouent un rôle important en tant qu'intermédiaires. La philanthropie constitue une pratique sociale répandue chez les femmes des groupes élitaires en général, inclue dans leur rôle de moteur de la vie sociale du couple. À cette fonction probablement présente aussi à Genève, il faut ajouter l'engagement soutenu des Genevoises en faveur du mouvement d'abolition de la prostitution, qui s'inscrit dans une approche idéologique similaire à celle du Bureau central de bienfaisance. En effet, les œuvres créées dans son sillage cherchent à agir sur des populations tenues pour vulnérables de manière individuelle en leur offrant des lieux de refuge et en leur inculquant une morale qui devront les protéger des affres de la prostitution. Il y a, dans ces approches, l'idée qu'une élite éclairée prend la responsabilité d'agir en faveur d'individus moins favorisés. Ce type d'activité philanthropique établit donc un lien entre des personnes situées aux extrêmes de l'échelle sociale, celles du haut agissant sur celles du bas qui constituent l'enjeu principal du projet de réforme sociale.

L'analyse de réseau montre ainsi que les individus qui agissent en faveur d'une population très éloignée d'eux socialement, se retrouvent au cœur du réseau, alors qu'à l'opposé, ceux qui cherchent à agir collectivement pour le bien commun se retrouvent à ses marges. L'ambition à la base de ces deux ensembles d'œuvres est comparable puisqu'il s'agit de manière générale de lutter contre la précarité et de façonner les comportements sociaux. Cependant, le programme est mis en pratique selon deux approches différentes. Les sociétés de secours mutuels s'attèlent à prévenir les risques de pauvreté que constituent la maladie, les accidents ou le décès des adultes (mâles) productifs. Elles astreignent les individus à assister à leurs assemblées générales et à une régularité dans le versement des cotisations, et dans ce sens on peut considérer qu'elles visent à leur inculquer certaines pratiques : la ponctualité, la régularité, la discipline lors de réunions, qui sont profitables à l'organisation collective de la défense des intérêts de la classe ouvrière, d'une part, ou à l'organisation du travail et à la discipline sur les lieux de travail, d'autre part. Par ailleurs, la notion de patronage n'est pas absente d'une partie de ces sociétés qui sont créées et dirigées par les patrons en faveur de leurs employés.

Cependant, d'autres œuvres s'inscrivant dans une logique de prévoyance proposent une approche individuelle de celle-ci en exhortant les personnes à maîtriser les aléas de leur destin par l'épargne. Comme on l'a vu, la Caisse

mutuelle pour l'épargne s'inscrit dans cette logique et conçoit son action réformatrice au-delà de l'ouverture d'un compte. En outre, elle partage des valeurs de moralité et d'abstinence avec d'autres œuvres de la composante principale à laquelle elle appartient. Elle entend mener une action éducatrice et vise à inculquer ses valeurs et en premier lieu celle de l'épargne aux classes populaires, notamment par le biais des enfants grâce à l'épargne des écoliers. Elle vient compléter le dispositif formé par ces œuvres qui partagent le constat que l'attitude de l'individu est la source de sa propre situation de précarité et qu'il est impératif de la transformer pour l'en extraire.

Genève offre donc un terrain fécond pour montrer la relation entre les causes défendues par les acteurs et les liens créés entre eux par l'appartenance à une même œuvre. Grâce à l'analyse de réseau, nous avons identifié les mécanismes inter-organisationnels entre les œuvres et ainsi révélé ce lien entre la sociabilité des acteurs et leurs ambitions réformatrices.

Bibliographie

- ADAM, Thomas, *Buying Respectability. Philanthropy and Urban Society in Transnational Perspective, 1840s to 1930s*, Bloomington Indianapolis, Indiana University Press, 2009.
- BACIOCCHI, Stéphane, DAVID, Thomas, KATZ, Lucia, LHUISSIER, Anne, MATTER, Sonja & TOPALOV, Christian, « Les mondes de la charité se décrivent eux-mêmes. Une étude des répertoires charitables au XIX^e et début du XX^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 3, n° 61, 2014, p. 28-66.
- BATTAGLIOLA, Françoise, « Les réseaux de parenté et la constitution de l'univers féminin de la réforme sociale, fin XIX^e-début XX^e siècle », *Annales de démographie historique*, vol. 2, n° 112, 2006, p. 77-104.
- BORGATTI, Stephen P. & HALGIN, Daniel S., « Analyzing Affiliation Networks », in John SCOTT & Peter J. CARRINGTON (dir.), *The Sage Handbook of Social Network Analysis*, Londres, Sage, 2011, p. 417-433.
- BUREAU CENTRAL DE BIENFAISANCE, *36^e rapport*, année 1902, Imprimerie Atar, Genève,
—, *37^e rapport*, année 1903, Imprimerie Atar, Genève.
—, *39^e rapport*, année 1905, Imprimerie Atar, Genève.
- BURT, Ronald S., « The Network Structure of Social Capital », *Research in Organizational Behaviour*, vol. 22, 2000, p. 345-423.
- , *Brokerage and Closure : An Introduction to Social Capital*, Oxford, Oxford University Press, 2005.
- CHAPONNIÈRE MEYER, Corinne, *Nos deux cents premières années, Lombard Odier & Cie*, Genève, Lombard Odier, 1998.
- CAISSE MUTUELLE POUR L'ÉPARGNE, *Les petits ruisseaux font les grandes rivières*, Genève, 1904.

- DAVID, Thomas, HEINIGER, Alix & BÜHLMANN, Felix, « Geneva's Philanthropists around 1900: a Field made of Distinctive but Interconnected Social Groups », *Continuity and Change*, vol. 31, n° 1, 2016, p. 127-159.
- ERICKSON, Bonnie H., « Social Network and History. A Review Essay », *Historical Methods*, vol. 30, n° 3, 1997, p. 149-157.
- FATIO, Guillaume, *Les caisses d'épargne de la Suisse. Histoire d'un siècle. 1795 à 1895*, Berne, Imprimerie Stämpfli & Cie, 1896.
- FAVET, Grégoire, *Les syndicats de Genève au XVIII^e siècle : étude du personnel politique de la République*, Genève, Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1998.
- GUTKNECHT, Alfred, *Les sociétés de secours mutuels en Suisse en l'année 1903*, Berne, Département fédéral de l'Industrie, 1907.
- HANNEMAN, Robert A. & RIDDLE, Mark, *Introduction to Social Network Methods*, Riverside, CA, University of California, Riverside, 2005.
- HEIMBERG, Charles, *L'œuvre des travailleurs eux-mêmes ? Valeurs et espoirs dans le mouvement ouvrier genevois au tournant du siècle (1880-1914)*, Genève, Slatkine, 1996.
- HERRMANN, Irène, *Genève entre République et Canton: les vicissitudes d'une intégration nationale (1814-1846)*, Genève - Québec, Passé Présent - Presses de l'université de Laval, 2003.
- JORIS, Elisabeth, « Abolitionnisme », *Dictionnaire historique de la Suisse*, URL : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16498.php>, 2011.
- KÄPPELI, Anne-Marie, *Sublime croisade. Éthique et politique du féminisme protestant 1875-1928*, Genève, Éditions Zoé, 1990.
- KOTT, Sandrine, *L'État social allemand. Représentations et pratiques*, Paris, Belin, 1995.
- LATAPY, Matthieu, MAGNIEN, Clémence & DEL VECCHIO, Nathalie, « Basic Notions for the Analysis of Large Two-Mode Networks », *Social Networks*, vol. 30, 2008, p. 31-48.
- LATHION, Valérie, « Un dimanche à Genève. Enjeux religieux et sociaux de la lutte pour un dimanche chrétien », *Histoire, Économie et Société*, vol. 28, n° 3, 2009, p. 71-84.
- LEIMGRUBER, Matthieu, *Solidarity without the State ? Business and the shaping of the Swiss welfare state 1890-2000*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.
- , « Caisse de pension et rapports sociaux de sexe en Suisse au XX^e siècle », in Thomas DAVID, Valentin GROEBNER, Janick Marina SCHAUFELBUEHL & Brigitte STUDER (dir.), *La production des inégalités*, Société suisse d'histoire économique et sociale, vol. 24, 2010, p. 49-64.
- LEMERCIER, Claire, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 52, n° 2, 2005, p. 88-112.
- LEMERCIER, Claire & ZALC, Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008.
- LENGWILER, Martin, « Insurance and Civil Society: Elements of an Ambivalent Relationship », *Contemporary European History*, vol. 15, n° 3, 2006, p. 379-416.
- LOMBARD, Frank, *L'annuaire philanthropique genevois*, Genève, W. Kundig & Fils, 1903.
- MANDLER, Peter, *The Use of Charity. The Poor Relief in the Nineteenth-Century Metropolis*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1990.
- MARIN, Paul, *Coup d'œil sur les œuvres de l'initiative privée à Genève*, Paris, 1893.

- MERCKLÉ, Pierre, *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 2004.
- MESMER, Beatrix, *Ausgeklammert, eingeklammert. Frauen und Frauenorganisationen in der Schweiz des 19. Jahrhunderts*, Bâle, Francfort-sur-le-Main, Helbing & Lichtenhanh, 1988.
- MITTENDORF, Eugène, *Les institutions philanthropiques genevoises. Leur origine, leur développement et leur état actuel*, Genève, Ch. Schuchardt, 1888.
- MUHEIM, David, « Mutualisme et assurance maladie en Suisse (1893-1912). Une adaptation ambiguë », *Traverse. Revue d'histoire*, vol. 2, 2000, p. 79-94.
- NOOY, Wouter de, MRVAR, Andrej & BATAGELJ, Vladimir, *Exploratory Social Network Analysis with Pajek*, New York, Cambridge University Press, 2005.
- PARK-BARJOT, Rang-Ri, *La Société de construction des Batignolles. Des origines à la Première Guerre mondiale (1846-1914)*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2005.
- PAVILLON, Monique, « 1896, premier congrès des femmes », *Page 2. Mensuel du différend*, n° 5, 1996, p. 14-18.
- PERROUX, Olivier, *Tradition, vocation et progrès. Les élites bourgeoises de Genève (1814-1914)*, Université de Genève, 2003.
- PIGUET, Martine, « Genève (canton) », *Dictionnaire historique de la Suisse*. URL : <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F7398.php>, 2011.
- PITTELOU, Jean-François, « La belle époque de la philanthropie genevoise », in Roger DURAND (dir.), *De l'Utopie à la réalité*, Genève, 1988, p. 309-325.
- ROEHRICH, Henri, *La question du gagne-pain de la femme*, Genève, Impr. Romet, 1897.
- ROSENTHAL, Naomi, FINGRUTD, Meryl, ETHIER, Michèle, KARANT, Roberta & McDONALD, David, « Social Movements and Network Analysis: A Case Study of Nineteenth-Century Women's Reform in New York State », *American Journal of Sociology*, vol. 90, n° 5, 1985, p. 1022-1054.
- RUCHAT, Martine, *L'oiseau et le cachot. Naissance de l'éducation correctionnelle en Suisse romande 1800-1913*, Genève, Éditions Zoé, 1993.
- SCOTT, John, « Theoretical Framework and Research Design », in Frans M. STOKMAN, Rolf ZIEGLER & John SCOTT (dir.), *Network of Corporate Power. A Comparative Analysis of Ten Countries*, Cambridge, Polity Press, 1985, p. 1-19.
- SENARCLENS, Jean de, « Le cent-vingt-cinquième anniversaire du Bureau central d'aide sociale », *Bulletin de la Société genevoise d'utilité publique*, vol. 3, n° 15, 1991, p. 31-38.
- , *La Société genevoise d'utilité publique : creuset des réformes sociales à Genève aux XIX^e et XX^e siècles*, Genève, Slatkine, 2003.
- SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS AUX ORPHELINS, *Notice publiée à l'occasion du 40^e anniversaire de la fondation de la société (1873-1913)*, Genève, Imprimerie H. Koch, 1914.
- STATISTIQUES HISTORIQUES DE LA SUISSE, URL : http://www.fsw.uzh.ch/hstat/nls_rev/ls_files.php?chapter_var=/g
- TOPALOV, Christian, « Langage de la réforme et déni du politique. Le débat entre assistance publique et bienfaisance privée, 1889-1903 », *Genèses*, n° 23, 1996, p. 30-52.
- , *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1999.

USEEM, Michael, *The Inner Circle. Large Corporations and the Rise of Business Political Activity in the US and UK*, New York - Oxford, Oxford University Press, 1984.

Archives

Archives d'État de Genève (désormais AEG), AP 241.6.8, *Bulletin de la Société genevoise d'utilité publique*, vol. 8, 1892-1905.

AEG, AP 405.1, 405.2 et 405.3 Dossiers d'assistés du Bureau central de bienfaisance (Échantillon) (1889-1915).

AEG, AP 372.12, Archives de l'institution de la Pommière, Élèves (1880-1914).

AEG, AP. 372.4.2, Archives de l'institution de la Pommière, Registre des séances du Comité Directeur (1899-1902).

AEG, ENP, Consistoire P. 74, Rapports de paroisses présentés en 1895-1898.

Bibliothèque de Genève, Département des Manuscrits, Recueil Le Fort, volume 1925.

Bibliothèque de Genève, Département des Manuscrits, Fonds Guillaume Fatio Caisse mutuelle pour l'épargne I.

Presse

Journal de Genève

Le Peuple de Genève

